

## LES AIDES A L'EXPERIMENTATION – pour un soutien et une venue en résidence sur 2024

RAMDAM, UN CENTRE D'ART a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. L'accueil d'artistes en résidence – quel que soit leur domaine de recherche - constitue le cœur de son action.

Impulsé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne pour une grande part sur un engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet, appuyés par Sally Poulin, coordinatrice salariée et Laurent Basso, intendant de site salarié. Cette organisation définit une philosophie politique à l'œuvre, aussi une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.

Parallèlement à son action d'accueil en résidence d'artistes de toutes disciplines, RAMDAM, UN CENTRE D'ART soutient chaque année depuis 2016, spécifiquement 1 à 3 artistes chorégraphiques ou circassiens installés en Auvergne Rhône-Alpes, par une Aide à l'expérimentation consistant en :

- un accueil en résidence possible dans le lieu (pour une période pouvant aller jusqu'à 3 semaines maximum)
- un soutien financier à déterminer selon le nombre de projets retenus et se situant autour de 5 000 €

Désireux d'orienter ses choix vers des projets décloisonnant les 2 disciplines concernées, cet appel à projet s'adresse à :

1/ des compagnies chorégraphiques ou de cirque installées en ARA, ayant un projet de recherche et/ou de production pour des interprètes non issus du cirque ou de la danse.

2/ des compagnies non chorégraphiques ou non circassiennes, installées en ARA, ayant un projet de recherche et/ou de production pour des interprètes danseurs ou circassiens.

### Le mode de sélection :

Si votre projet correspond à l'un ou l'autre de ces préalables, merci de consulter le document Demande d'Aide à l'expérimentation afin de nous faire parvenir votre demande.

8 des membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART auront en charge la sélection des artistes.

Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.

Deuxième étape : entretien avec les artistes pré-sélectionnés en compagnie de 3 membres du conseil de projet.

Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillies.

Pour cet appel à projet, seuls les 60 premiers dossiers reçus seront étudiés.

Votre dossier devra être transmis au plus tard le jeudi 2 mars 2023 à 23h59 par mail à : [contact@ramdamcda.org](mailto:contact@ramdamcda.org), avec en objet : Aide à l'expérimentation 2023.

La présélection sera rendue la troisième semaine d'avril et les entretiens avec le conseil de projet auront lieu le samedi 18 mars 2023.